

Contractuels, les règles doivent changer !

L'analyse du SNES-FSU : De nombreuses académies, Rennes, Rouen, Marseille, Caen...réunissent la CCP pour les affectations des agents et pour étudier les cas de non renouvellement des contrats. Il s'agit d'un principe de transparence et d'équité que notre académie n'a pas encore mis en place. Le Groupe de Travail au ministère a déjà évoqué la nécessaire généralisation de transparence dans la gestion des contractuels dans toutes les académies avec des critères objectifs garant de l'équité. Il s'agit des principes directeurs du protocole d'accord du 31 mars 2011.

Avis Contractuels 1:

Le CTA de Clermont demande, comme l'an passé, la tenue de CCP (Commissions Consultatives Paritaires) d'affectation des personnels contractuels, comme c'est le cas dans certaines académies.

Pour : FSU, FO, UNSA, SUD

Avis contractuels 2:

Le CTA demande que tous les avis défavorables au réemploi des personnels contractuels enseignants prononcés puissent être examinés en CCP.

Pour : FSU, FO, UNSA, SUD

Le secrétaire Général s'est engagé à tenir une CCP pour les non-titulaires pour présenter le bilan des affectations et donner une information sur le non-réemploi. C'est là aussi un premier pas, le SNES-FSU Clermont pèsera pour obtenir une « vraie » CCP d'affectation des non-titulaires ainsi que la possibilité d'examiner les cas de non renouvellement.